



Fédération Nationale des Organismes de Gestion des Établissements
de l'Enseignement Catholique

277 rue Saint-Jacques – 75240 PARIS Cedex 05
Tél. : 01.53.73.74.40 - Fax : 01.53.73.74.44 - mail : contact@fnogec.org

Note d'information n°2018_03F

Aux présidents d'UDOGEC/UROGEC

Pour information :

- aux permanents d'UDOGEC/UROGEC
- aux directeurs diocésains
- aux membres du CA de la FNOGEC

Paris, le 18 avril 2018

Objet : Service Civique année scolaire 2018/2019, géré en direct par la Fnogec

Madame, Monsieur,

Lancé en 2011 dans l'Enseignement catholique avec la signature d'une convention de partenariat entre l'Enseignement catholique (SGEC, FNOGEC, CNEAP, UGSEL, RENASUP) et l'Agence du Service Civique, le dispositif du Service Civique depuis cette date a permis aux établissements catholiques d'Enseignement d'accueillir 1 300 volontaires, pour des missions au contact des élèves, dans près de 600 établissements.

Notre demande de renouvellement d'agrément ainsi que l'enveloppe de volontaires pour 2018-2019 sont actuellement en cours d'instruction par l'agence du Service Civique. Nous ne pouvons donc à ce jour annoncer le nombre de volontaires que nous pourrions accueillir à la rentrée mais le dispositif « devoirs faits » ouvert aux collèges devrait permettre d'élargir notablement le nombre des volontaires accueillis.

Afin de tenir compte de l'élargissement du dispositif lié à « devoirs faits », la Fnogec a sollicité certaines Udogec et Urogec afin qu'elles gèrent de façon délocalisée le service civique. Certaines ont accepté cette proposition.

Vous trouverez ainsi en annexe 2 la liste des territoires qui seront encore gérés en direct par la Fnogec en 2018-2019.

Tous les établissements scolaires (école, collège, lycée ou ensemble scolaire) peuvent accueillir un, deux ou trois volontaires (en fonction de la taille de l'établissement), âgés de 18 à 25 ans.

La durée des missions doit être de 8 mois. Elles pourront débuter entre le 04 septembre et le 9 novembre 2018.

8 axes de mission sont prévus dans la convention et 4 peuvent comprendre le dispositif devoirs faits :

1. Solidarité : contribution à la cohésion sociale ; contribution à la solidarité intergénérationnelle, à des actions en faveur de personnes isolées, désocialisées, porteuses d'un handicap, soutien au bénévolat ... et « devoirs faits »
2. Santé : sensibilisation autour de la nutrition, prévention des risques et des addictions ...
3. Education pour tous : soutien scolaire auprès d'élèves en difficultés, lutte contre l'illettrisme, accès à l'éducation pour des publics fragilisés ... et « devoirs faits »
4. Culture et loisirs : participation à des projets culturels et actions de médiation culturelle ...et « devoirs faits »



**Fédération Nationale des Organismes de Gestion des Établissements
de l'Enseignement Catholique**

5. Sport : sensibilisation des élèves à la pratique d'une activité physique et sportive, participation à l'organisation d'événements autour du sport ...
6. Environnement et développement durable : contribuer au projet de développement durable et de sauvegarde du patrimoine de l'établissement ...
7. Mémoire et citoyenneté : contribution à la mise en œuvre d'actions autour de la mémoire, de l'éducation civique, des droits de l'homme ...
8. Développement international : promotion de la solidarité et la citoyenneté internationale, sensibiliser aux enjeux internationaux ...et « devoirs faits »

La FNOGEC est le support juridique et administratif du dispositif et elle déploie les moyens nécessaires pour faciliter et simplifier l'accès et les contraintes administratives des établissements.

Nous mettrons ainsi à disposition des établissements, à chaque étape, des documents et outils, qui seront également disponibles sur notre site internet de la FNOGEC/ Service Civique.

Une adresse mail est dédiée : service-civique@fnogec.org.

Pour accueillir un volontaire à la rentrée 2018, nous mettons d'ores et déjà à disposition des établissements différents documents listés dans l'annexe 1.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en notre considération distinguée.

Aurélia de Saint Exupéry

Secrétaire générale FNOGEC

Aurélia de Saint Exupéry

Annexe 1

Documents utiles pour accueillir un volontaire en SC en 2018-2019

DOC	Liste des documents	Pour quoi ?	Trouver le document par un lien en cliquant
2	Le guide du tuteur	Vous informer sur le tutorat	ici
3	-Le référentiel des missions -Les fiches missions de l'agrément Fnocec	Vous aider à l'élaboration du projet d'accueil	ici
7	Le « processus complet de la campagne »	Appréhender l'ensemble du processus d'accueil d'un volontaire	ici
10	Le PPT « l'essentiel du SC pour les établissements »	Vous informer sur le SC d'une façon générale	ici
11	La « fiche procédure-conseils n° 1 »	Élaborer le projet d'accueil et le déposer en ligne	ICI
14	FAC SIMILE du formulaire à remplir en ligne	Préparer le remplissage du formulaire	ICI

Annexe 2

Liste des départements pour lesquels le Service Civique sera géré en direct par la Fnogec en 2018-2019

1	51	92
2	52	93
3	59	94
4	60	95
5	61	Territoires d' outre-mer
6	62	
7	63	
8	66	
10	67	
11	68	
13	70	
14	73	
15	74	
19	75	
20	76	
22	77	
23	78	
25	80	
26	83	
27	84	
30	85	
34	87	
39	90	
48	91	
50		